

Coin de l'Ouvrier

Un petit conseil

Pour qu'une affaire nous rapporte, dit-on couramment, il faut s'en occuper. Le marchand qui ne s'occupe pas de son magasin aura bien vite entre les mains une affaire pas payante ; le commerçant qui ne s'occupe pas suffisamment de son commerce courra bien vite aux mauvais marchés et à la banqueroute ; le manufacturier qui ne s'occupe pas de son industrie marchera rapidement à découvert.

Il en est de même de l'ouvrier syndiqué qui ne s'occupe pas de son Union. S'il est un cas isolé, l'union pourra marcher quand même, mais moins bien que si lui, avec tous les autres, lui consacraient leurs efforts. Elle souffrira de son absence, manquera de son travail, de son influence.

Si ce membre n'est pas isolé, ce sera plus dangereux. L'Union n'aura qu'une partie de sa force et ne donnera, en conséquence qu'une partie de la protection qu'elle devrait assurer à ses membres.

Si c'est la majorité des membres qui ne s'occupe de rien, l'Union est une affaire pratiquement nulle. Elle sera comme un enfant à qui on ne donne qu'un fil de nourriture lorsqu'il devrait être suralimenté ; elle sera bientôt comme le malade pas soigné ; elle traînera, languira, mourra d'inanition.

Ce qui tue le plus rapidement une Union ouvrière, ce n'est pas la lutte la plus violente si on la veut — la lutte au contraire lui assure d'ordinaire la vie, — ce n'est pas tant le nombre souvent un peu restreint de ses membres ; c'est le trop grand nombre de membres passifs, de membres se laissant remorquer. Comme les branches sèches, les membres qui ne s'occupent pas de leur union absorbent inutilement la sève montante sans en laisser redescendre. L'Union leur communique le courant de vie et de croissance et ils ne lui rendent que des germes de mort.

Comme l'arbre au trop grand nombre de branches sèches, l'union qui possède trop de membres passifs est condamnée à la mort.

L'arbuste aux racines solides et bien prises résistera mieux au vent que l'arbre géant aux racines sèches et prêtes à se rompre.

Ouvriers syndiqués, si vous voulez que votre Union vive d'une vie débordante et forte, soyez tous des membres actifs dans toute l'acception du terme ; si vous voulez que votre Union vous protège, protégez votre Union de votre concours empressé.

L'Union paie un gros intérêt aux membres qui lui fournissent du capital ; mais ne donne rien quand elle ne reçoit rien.

C. CLERC.

[*Le Travailleur.*]

L'association ouvrière

La profession de l'ouvrier réhabilitée, il s'agissait de lui garder ses titres de noblesse, d'empêcher qu'elle ne retombât peu à peu dans sa triste situation d'autrefois, qu'elle ne redevint un pur esclavage. A cette déchéance, deux facteurs pourraient contribuer : les patrons et les ouvriers eux-mêmes. Les patrons en profitant des circonstances favorables, pour ressaisir leur ancienne domination, les ouvriers en compromettant, par leur conduite ou leur incompetence, leur nouvel état d'hommes libres. Comment se protéger contre ces deux éventualités ?

De tous les moyens humains qui s'offraient alors le plus efficace était, sans conteste, l'association. L'Écriture nous le dit : L'union fait la force : *Frater qui adjuvatur a fratre, sicut civitas firma...* La nature d'ailleurs nous donne la même leçon. Regardez le grain de sable. Seul, il n'est rien, mais ajoutez-le à d'autres grains de sable, il devient le rivage inébranlable qui arrête les flots tumultueux de l'océan ; regardez la goutte d'eau ; seule, elle n'est rien, mais ajoutez-la à d'autres gouttes d'eau, elle devient